



**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE
DR STERGOMENA LAWRENCE TAX
LA SECRETAIRE EXECUTIVE DE LA SADC**

**PRONONCEE LORS DE LA 21^{EME} RÉUNION DU COMITÉ DE
L'ORGANE DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE POLITIQUE, DE
DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ (CMO)**

19 JUILLET 2019

LUSAKA (ZAMBIE)

L'Honorable Joseph Malanji, Ministre des Affaires étrangères de la République de Zambie et Président du Comité ministériel de l'Organe de la SADC sur la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité ;

Honorables Ministres et Membres du CMO ;

Distingués hauts fonctionnaires, chefs des institutions de sécurité et délégués des États membres de la SADC ;

Personnel du Secrétariat de la SADC ;

Partenaires des médias ;

Mesdames et messieurs

Bonjour.

J'ai le grand plaisir de vous souhaiter à tous la bienvenue à cette 21^{eme} réunion du Comité ministériel de l'Organe chargé de la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité, et de vous remercier d'avoir pris le temps d'y assister. Permettez-moi d'exprimer notre gratitude au Gouvernement et au peuple de la République de Zambie pour leur accueil chaleureux qu'ils nous ont réservés, et pour les excellentes installations mises à notre disposition.

Cette réunion qui se tient ici, à Mulungushi, offre une nouvelle occasion de débattre de questions cruciales qui façonnent notre région dans les domaines de la politique, de la démocratie, de la paix et de la sécurité, qui exigent notre détermination collective. Mulungushi est un lieu d'importance historique pour la SADC, qui a marqué la genèse de notre organisation régionale lorsque le Club Mulungushi a formé les États de la ligne de front. Les États de la ligne de front ont été les précurseurs de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC), créée par la Déclaration de Lusaka de 1980, qui a donné naissance à la Communauté de développement de

l'Afrique australe, une communauté ayant un avenir commun et aspirant à ne laisser personne derrière.

Avant de poursuivre, permettez-moi d'exprimer nos plus sincères condoléances aux gouvernements et aux peuples des Républiques de Madagascar, du Malawi, du Mozambique, d'Afrique du Sud, du Zimbabwe et de l'Union des Comores, pour les pertes en vies humaines, les perturbations des moyens de subsistance et les dégâts considérables causés aux infrastructures socio-économiques, suite aux conséquences dévastatrices des cyclones Idai et Kenneth, au début de cette année. La SADC est solidaire des États membres touchés. Permettez-moi de remercier les gouvernements de la SADC et les citoyens de la diaspora, ainsi que les organisations et partenaires nationaux, régionaux et internationaux qui ont apporté et continuent d'apporter leur soutien aux États membres et aux communautés touchés.

En signe de solidarité, le Président de la SADC, S.E. Dr. Hage G. Geingob, Président de la République de Namibie, a lancé un appel humanitaire régional visant à soutenir les efforts de relèvement et de réhabilitation dans les communautés affectées. Grâce à l'appel humanitaire régional, combiné aux appels humanitaires nationaux, un montant de 204 millions de dollars a été collecté pour les pays touchés. Permettez-moi d'exprimer notre gratitude à tous les partenaires pour leur soutien continu.

Honorables Ministres

Les effets des Cyclons Ida et Kenneth soulignent le besoin urgent de renforcer notre préparation et de réagir de façon coordonnée et opportune. A cet égard, la région a pris au sérieux les enseignements tirés des effets dévastateurs de ces cyclones, et des mesures sont en cours visant à rendre opérationnel le mécanisme de préparation et d'intervention en cas de catastrophe de la SADC. Ces mesures comprennent l'opérationnalisation du Fonds de préparation et d'intervention en cas de catastrophe de la SADC, qui va de pair avec une stratégie

de mobilisation des ressources et un plan de durabilité ; la création du Centre des opérations humanitaires et d'urgence (SHOC) de la SADC ; l'élaboration de procédures opérationnelles normalisées (PON) pour les opérations de secours et de relèvement et d'une liste régionale des situations d'urgence ; l'opérationnalisation du Système régional de gestion des informations sur les risques de catastrophe ; et la cartographie des zones sujettes aux catastrophes et des ressources disponibles, en vue de mettre en place un plan complet et bien coordonné de réponse. Ces outils seront complétés par l'activation du Plan d'opérations d'urgence (COP) de la SADC pour l'alerte rapide dans le cadre de la Force en attente de la SADC, ainsi que par la cartographie de la chaîne de valeur entière de la gestion des catastrophes, en vue de mettre en place un mécanisme complet de réponse.

Permettez-moi donc d'inviter les États membres et les partenaires de la SADC à appuyer les activités en cours visant à rendre opérationnel le Mécanisme de préparation et d'intervention en cas de catastrophe de la SADC.

Honorables Ministres

Depuis le dernier Sommet tenu en août 2018, six (6) États membres, à savoir le Royaume d'Eswatini, la République démocratique du Congo (RDC), les Républiques de Madagascar, l'Union des Comores, le Malawi et l'Afrique du Sud ont tenu des élections. Permettez-moi de féliciter les États Membres et les gouvernements respectifs pour ces élections crédibles et pacifiques et pour le respect des principes démocratiques de la SADC. Pour la RDC, le transfert historique et pacifique du pouvoir a été célébré à l'intérieur et à l'extérieur de la région, car il a marqué une nouvelle ère de prospérité économique, de paix et de stabilité politique en RDC.

Permettez-moi de remercier le Président de l'Organe chargé de la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité, S.E. Edgar Chagwa Lungu, Président de la République de

Zambie, appuyé par le Président du Comité ministériel de l'Organe, l'Honorable Joseph Malanji, Ministre des Affaires étrangères de la République de Zambie, pour le leadership exemplaire dont il a fait preuve en dirigeant la région, pendant la période électorale difficile de la région... Je voudrais également exprimer notre gratitude aux Etats membres de la SADC qui ont envoyé des observateurs aux Missions. Les observateurs ont fait preuve d'un haut niveau d'engagement et de professionnalisme, nous les remercions et les félicitons.

C'est une remise de ma part, de ne pas reconnaître le leadership fourni par le Président de la SADC, S.E. Dr. Hage G. Geingob, Président de la République de Namibie pour avoir assuré la sérénité et le respect des principes de souveraineté et d'intégrité territoriale de la RDC dans le cadre du soutien apporté par la SADC aux élections en République démocratique du Congo.

Cette année, les républiques du Botswana, de Maurice, du Mozambique et de Namibie tiendront également des élections. Nous comptons sur la bonne volonté des États membres de la SADC pour envoyer des observateurs électoraux conformément aux principes directeurs de la SADC, ce qui permettra à la région de rester sur sa trajectoire de consolidation démocratique.

Honorables Ministres

Un certain nombre de décisions visant à faire avancer l'ordre du jour de l'Organe de la SADC ont été prises lors de votre dernière réunion tenue en juin 2018 à Luanda (Angola). Votre réunion d'aujourd'hui recevra des rapports sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des décisions. La réunion recevra également des rapports d'avancement sur la mise en œuvre du Plan stratégique indicatif pour l'Organe (SIPO) couvrant la période allant de 2016 à 2019.

Conformément aux objectifs des décisions du SIPO et de la SADC, la région est restée saisie des questions politiques et de sécurité dans la région La Mission préventive de la SADC au

Royaume du Lesotho (SAPMIL) a mené à bien son mandat en novembre 2018 et a notamment contribué à créer un environnement politique et sécuritaire stable, qui est essentiel aux réformes et au dialogue national en cours au Lesotho. La présence de la SAPMIL a également servi de catalyseur pour enraciner l'esprit de réconciliation et de coopération. Elle a également facilité et dispensé une formation, ce qui a renforcé les capacités des services de sécurité du Lesotho. Je suis convaincue que le peuple du Royaume du Lesotho est déterminé et déterminé à maintenir ces acquis et à faire avancer le processus de réforme.

Avec l'appui du facilitateur de la SADC, un protocole d'accord (...) visant à faire avancer le processus de réforme a été signé par toutes les parties prenantes concernées et clés (...) La création de l'Autorité nationale des réformes dans le cadre de (...) l'Accord (...) a marqué un jalon pour promouvoir les réformes et le dialogue national. Permettez-moi d'appeler toutes les parties prenantes à rester inébranlables (...) et atteindre les résultats escomptés.

Permettez-moi d'exprimer notre gratitude au Facilitateur, S.E. Cyril Ramaphosa, Président de la République d'Afrique du Sud et son équipe pour les efforts inlassables qui ont permis d'accomplir les progrès réalisés jusqu'ici. Permettez-moi également d'exprimer notre gratitude aux États membres de la SADC qui ont fourni du personnel et du matériel pour le déploiement de la SAPMIL. Permettez-moi également de remercier les États membres de la SADC, en particulier le Botswana et le Zimbabwe, pour avoir fait appel aux juges visant à soutenir le système judiciaire du Lesotho et de remercier l'ONU et l'Union européenne pour leur soutien financier continu à la SADC et au Royaume du Lesotho dans ses efforts pour parvenir à la stabilité politique, à une paix et une sécurité durables.

Honorables Ministres,

Le terrorisme est un sujet de grande préoccupation dans la région de la SADC et au-delà. La criminalité organisée constitue également une menace importante pour la paix et la sécurité dans notre région, car elle sape l'intégration économique régionale. La gravité du terrorisme, la sophistication et la nature transfrontalière de la criminalité transnationale organisée exigent des efforts conjoints et une collaboration étroite entre les États membres et les autres partenaires. Pour faire face à ces menaces, le Secrétariat, en collaboration avec les États membres, a élaboré une stratégie régionale de lutte contre le terrorisme de la SADC et un plan d'action, dont les mesures spécifiques seront soumises à votre examen. Il est très important que nous continuions à collaborer pour faire face à ces menaces alarmantes. Ce n'est que grâce à des efforts conjoints et concertés que la région sera en mesure de faire face efficacement à ces menaces. Sur une note positive, j'ai le plaisir d'annoncer que l'accord de coopération révisé SADC-INTERPOL a été finalisé pour signature. L'Accord contribuera à créer une plate-forme idéale de collaboration entre la SADC et INTERPOL, ainsi qu'un soutien aux services chargés de l'application de la loi dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée. Permettez-moi d'encourager les États membres à utiliser efficacement cette plate-forme.

Honorables Ministres

La violence à caractère sexiste continue d'avoir un impact négatif sur le développement socio-économique de notre région. Conformément à la directive du MCO d'août 2016, le Secrétariat a mené une étude approfondie sur la prévalence de la violence à caractère sexiste dans la région, qui montre notamment que la violence à caractère sexiste est un phénomène courant dans les pays de la SADC et que les taux de prévalence varient selon les États membres. La violence physique varie entre 6 % et 34 %, la violence sexuelle entre 4 % et 26 % et la violence psychologique entre 15 % et 37 %. Afin d'atténuer et de prévenir les cas de violence à caractère sexiste, l'étude recommande un certain nombre de mesures, notamment de renforcer l'accès à la justice pour les victimes et les survivantes de la violence à caractère sexiste en créant des solutions novatrices et en proposant des solutions alternatives, notamment des tribunaux spécialisés.

Permettez-moi de remercier tous les États membres de leur coopération et pour avoir fourni les données et informations nécessaires qui ont permis au Secrétariat de conclure cette importante étude. Permettez-moi également d'inviter les États membres à mettre en œuvre les recommandations de l'étude. Ce n'est que par des efforts concertés que nous pourrons nous attaquer à la violence à caractère sexiste. Aussi engagés que nous soyons, nous pouvons le faire ensemble, si chacun joue son rôle. **ELIMINONS ENSEMBLE LA VIOLENCE A CARACTERE SEXISTE**, cela commence avec **NOUS TOUS !**

Honorables Ministres et Honorables délégués,

Pour terminer, permettez-moi d'exprimer une fois de plus notre gratitude au Gouvernement zambien, et en particulier au Ministre des Affaires étrangères, l'Honorable Joseph Malanji, Président du CMO et de son équipe, pour les conseils qu'ils nous ont prodigués et l'orientation qu'ils ont donnée au programme de l'Organe au cours de cette année, une année chargée mais très

réussie. A cet égard, je voudrais également saluer l'Ambassadeur Chalwe Lombe, pour son appui indéfectible, et sa disponibilité à tout moment pendant l'année. Permettez-moi également de remercier les États membres pour leur engagement et leurs contributions qui ont permis de réaliser les progrès réalisés jusqu'à présent. Permettez-moi de remercier les hauts fonctionnaires, les chefs de la défense, les chefs du renseignement de sécurité, la police, les services correctionnels, le Comité organisateur zambien et le personnel du Secrétariat pour le travail très dur accompli pendant l'année et pour les excellentes préparations à cette réunion des ministres.

Honorables Ministres

Votre Secrétariat reste déterminé à soutenir les efforts que vous déployez visant à faire progresser les objectifs fixés pour l'Organe chargé de la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité, au profit des citoyens de la SADC, en reconnaissant qu'un environnement politique favorable est vital pour la prospérité économique. Je voudrais également souhaiter la bienvenue au nouveau Président du CMO, Le Lieutenant Général Sibusiso Moyo, Ministre des Affaires étrangères et du commerce international de la République du Zimbabwe, et l'assurer de l'appui indéfectible du Secrétariat et de ses services professionnels continus dans l'exécution du programme de l'Organe.

Je vous remercie de votre attention.

Merci beaucoup

Muito Obrigada

Zikomo kwa mbili.